

CHARENTON le 21 mars 2009

Election du Président de la Commission Nationale de Nage Avec Palmes

Projet 2009-2012

dénommé

"Propositions pour un mandat dynamique de transition et serein"

Projet N.A.P. 2009-2012

Propositions pour un mandat dynamique de transition et serein

Préambule :

Nous terminons ce mandat avec des résultats sportifs exceptionnels et qui sont incontestablement les meilleurs de l'histoire de la Nage Avec Palmes. Ceux-ci sont la conjonction des efforts de Tous. Ils doivent, au-delà de cette satisfaction légitime, nous permettre de rebondir et de nous remettre à l'ouvrage pour pallier à nos faiblesses, encore trop nombreuses. L'édifice n'est pas consolidé.

Dans ce contexte, la N.A.P. Française est à l'image d'une pyramide dont la pointe est effilée et tranchante mais dont la base ne permet pas une assise correcte et qu'il faut, par voie de conséquence, renforcer sous peine de la voir s'ébranler. Par ailleurs, cette pointe que sont les équipes de France risque de s'éémousser rapidement dans cette configuration.

Il nous faut donc trouver des réponses concrètes pour faire évoluer largement notre dispositif. Une partie appartient à la CNNP mais seule, cette structure ne pourra pas tout et surtout en ce qui concerne la partie développement des clubs. Si son rôle est d'accompagner au développement, ce n'est pas à ce niveau que peut se mettre en place cette politique. Celle-ci est de la responsabilité du plus haut niveau de direction qui devra impulser dans les années qui viennent une politique volontariste en matière de création de sections, de clubs.

La prise en compte du travail réalisé et des résultats obtenus sont visualisés en 2009 par une augmentation substantielle de notre budget. Nous avons été écoutés et dans le contexte actuel, celle-ci visualise parfaitement le statut particulier que nous occupons.

Durant cette dernière mandature, nous avons déposé au pied du chantier un certain nombre d'outils que sont le collectif des R.T.R. coordonné par Frédérick CASTEL, la rénovation complète du processus de formation fédérale avec, entre autre, **la valorisation des acquis de l'expérience qui porte d'ores et déjà ses fruits**, l'amélioration de la filière juges par la création du grade de chronométrateur, la mise en place de l'Ecole de Natation Française en intégrant le groupe de travail composé d'une vingtaine de fédérations, la réglementation des compétitions OPEN, etc....

Aujourd'hui, il nous faut saisir ceux-ci pour poursuivre l'ouvrage ;

Aujourd'hui, nous pouvons faire venir sur le chantier des forces jeunes, volontaires et les aider à en apprendre le maniement ;

Aujourd'hui, nous devons par notre travail, en développant toutes les compétences, préparer cette mutation et le passage du témoin.

Par le travail et la structuration de ces dernières années, nous avons aujourd'hui un potentiel humain qu'il nous appartient de fédérer, de former, de préparer sereinement car demain, ce sont eux qui poursuivront, seuls, ce chantier en tenant compte de deux principes, continuité ou pérennité et innovation. Les résultats sportifs obtenus, les réformes faites ces dernières années font que nous sommes en mesure aujourd'hui d'intégrer tous ces jeunes entraîneurs qui sont déjà ceux qui alimentent nos équipes de France. Par une organisation collective qui a recueilli leur assentiment, la notion de transversalité et d'échanges, nous les préparerons au mieux pour assurer la pérennité de demain.

Continuité des actions menées et innovation pour répondre aux objectifs précités, y compris en matière de gestion du haut niveau pour accéder aux critères d'exigence ou "**d'excellence**" demandés.

Ce projet se décline principalement en 6 points qui sont autant d'axes prioritaires :

1. Accompagner le développement des clubs
2. Les jeunes
3. La formation de cadres et juges
4. Le haut niveau
5. Le médical et le combat contre le dopage
6. La gestion et l'organisation de la Commission

1. Accompagner le développement des clubs

Nous savons tous l'importance que revêt le développement du tissu associatif en ce qui concerne notre activité. Ce développement ne peut se faire qu'en s'appuyant sur les échelons territoriaux que sont les départements et les régions ; les possibilités offertes par la triple configuration, sections, clubs, associations à affiliations multiples devront être utilisées dans la mise en œuvre. La pratique de loisir, donc au profit du plus grand nombre ne pourra être négligée. Il nous faut soutenir aussi l'action des clubs formateurs qui montrent la voie.

Cet axe devra tenir compte de l'équilibre entre les missions de la Fédération, de celles de ses structures déconcentrées et celles des clubs :

- Présence plus forte sur le terrain régional de la CNNP pour les aider à cette mission de développement ;
- Réponse aux demandes formulées par ces différents échelons ;
- Susciter auprès du Comité Directeur National seul habilité, une politique volontariste de soutien à la création et au développement des clubs, laquelle sera relayée par la C.N.N.P. ;
- Modifier le système du classement national des clubs que nous avons évoqué car le système actuel n'est absolument pas le reflet de la pratique réelle de la discipline et en donne donc une vision erronée ;
- Modification du règlement de la coupe de France des clubs pour retrouver une dynamique et susciter l'intérêt par des dotations en fonction du classement et dans un souci de soutien aux clubs ;
- Faire entrer les Clubs et les structures déconcentrées dans des démarches de projets : labellisation ;
- Renforcer et multiplier les Services aux Clubs directement depuis la Fédération et par l'intermédiaire de nos structures : ex : outils de communication ;
- Mise à disposition d'un espace à chaque région du site internet ;
- Soutenir les Clubs Outre-mer, en trouvant notamment avec les collectivités territoriales et locales concernées des solutions pour mieux les accompagner. Utiliser ces structures comme base organisatrice de compétitions "*Caraïbes, Amérique centrale et du sud*" ;
- La N.A.P. et le handicap. Création d'un groupe de travail pour réflexion et élaboration d'outils et ce, pour prendre en compte le handicap dans la pratique de la N.A.P. et entamer une collaboration avec la FFH et FFSA ;
- Poursuite du développement de l'activité "Maîtres" suite au succès rencontré ;
- Poursuite du développement Fit' palmes et compléter le référentiel pédagogique existant.

2. Les jeunes

Dans le cadre de son développement, notre activité doit réussir à attirer et à fidéliser les jeunes. Pour ce faire, des outils ont été ou sont à développer :

- Poursuivre et amplifier le soutien en formation aux régions pour l'appropriation du dispositif de l'E.N.F.
- Mise en place rapide d'un référentiel par l'intermédiaire du collège des entraîneurs et du référent sport scolaire pour soutenir l'intégration des clubs dans le dispositif de l'accompagnement scolaire.
- Pénétration du milieu scolaire.
- Décliner et créer le contenu pour développer l'Ecole Française de Nage Avec Palmes, appellation déposée à l'INPI.
- Mettre en place la labellisation Ecole Française de N.A.P.
- Renforcer le rôle des compétitions de jeunes pour les petites catégories (benjamins, minimes).
- Aider les structures locales à développer des animations en direction des jeunes autour de manifestations de promotion.
- Etablir des partenariats avec des fabricants de matériel pour aider les clubs à acquérir du matériel de découverte et de pratique pour les jeunes.

3. La formation de cadres et juges

- Soutenir les régions non autonomes pour la mise en place de formations et de sessions d'examens dans le cadre du nouveau processus de formation de cadres.
- Poursuivre la structuration et des formations dans le domaine des juges.
- Réactivation du Collège National des entraîneurs en transversalité avec le pool national des entraîneurs.
- Echancier sur 4 ans des outils à réaliser par le Collège National des entraîneurs.
- Organisation sous l'égide du collège des entraîneurs d'un colloque **tous les deux ans** avec publication documentaire.
- Compléter les contenus de formation des 3 niveaux de cadres afin de disposer de documents exhaustifs qui seront à la disposition des cadres régionaux chargés des formations.
- Réactualiser globalement la bibliographie relative à la N.A.P..
- Guide méthodologique du formateur.

4. Le haut niveau

Dans le domaine du haut niveau, il convient rapidement de prendre les dispositions pour répondre à la volonté gouvernementale de refondation du sport de haut niveau tel que dévoilée par le secrétaire d'état Bernard LAPORTE dans son discours du 5 décembre et confirmée par la lettre du 18 février 2009 adressée aux présidents de fédérations sportives, officialisée par l'instruction 09-28JS du 19 février 2009. Cette refondation est importante car elle sera visualisée par un renforcement du rôle de l'état et plus particulièrement en ce qui concerne l'implication du ministère chargé des sports dans les domaines suivants :

- **Evaluation stratégique des politiques fédérales pour le haut niveau.**
- **Contrôle général du dispositif proposé et des structures opérationnelles retenus par les fédérations.**
- **Accompagnement des contenus techniques et pédagogiques de ces dispositifs.**

Il est nécessaire de réfléchir car cette réforme permet de sortir du schéma unique d'entrée en Haut Niveau. **La structure de pôle (même si elle persiste et sera maintenue) ne sera plus l'unique référentiel dans le domaine** et l'on pourra proposer des structures complémentaires de nature différentes telles que :

- Clubs, centres de perfectionnement, centres de formation, etc...
- Création de la notion de groupe d'entraînement.
- Maintien des Pôles (France uniquement, les Pôles espoirs étant appelés à pratiquement disparaître).
- Même si cela ne nous intéresse pas directement mais des structures privées ou même des structures familiales peuvent être incluses dans ce dispositif.

Dans ce cadre, une modification du code du sport est en cours d'étude pour substituer la "filrière d'accès au sport de haut niveau" par le "**parcours de l'excellence sportive**" pour passer de la **logique de structures à une vision globale du parcours de l'athlète vers l'excellence sportive** que je pourrai vous présenter en fin de réunion.

Pour s'inscrire dans ce dispositif, le projet de la C.N.N.P. également décliné par le R.T.N. sur le plan technique prend en compte les points suivants :

- Création d'une dynamique par la mise en place d'un pool national d'entraîneurs qui comptera en son sein les entraîneurs des clubs dont des athlètes sont en liste et les entraîneurs ayant des nageurs sélectionnés en équipe de France coordonné par le RTN. Ce pool d'entraîneurs sera "force" de proposition auprès de la C.N.N.P. et interviendra en transversalité dans le domaine de la formation de cadres en fonction des commandes formulées par le collège national des entraîneurs.
- Renfort de la formation de ces cadres par une programmation de participations aux différentes formations et conférences techniques organisées par les instances nationales du haut niveau.
- Instaurer la culture de haut niveau par la mise en place de contrats d'objectifs avec les clubs formateurs.
- Renforcer le dispositif de détection et la transversalité dans ce cadre avec les CRNP pour les soutenir dans cette mission.
- Mise en place d'une coupe nationale des régions pour les catégories Benjamins/Minimes.

- Poursuivre la politique de regroupements et de stages nationaux.
- Mettre en complémentarité les dispositifs régionaux et nationaux en ce qui concerne la politique de stages et regroupements.
- Harmoniser le calendrier national.
- Mise en place d'une catégorie "espoirs fédéraux".
- Structurer davantage la communication entre nageurs/entraîneurs/équipe technique et médicale de la CNNP.
- Tenter de poursuivre la recherche scientifique liée à l'activité N.A.P.
- Permettre et aider nos athlètes à la confrontation internationale par l'organisation de manches de coupe du Monde.
- **Poser notre candidature à la CMAS pour l'organisation en France d'un championnat international majeur en 2011 ou 2012.**

5. Le médical et le combat contre le dopage

La partie médicale a nécessité beaucoup d'énergies depuis 2001. Même si des progrès très importants ont été faits en la matière, aujourd'hui, nous devons poursuivre notre structuration et le travail pour répondre aux exigences fixées par notre ministère de tutelle.

De même, la lutte contre le dopage doit être poursuivie afin que notre discours continue à être perçu comme clair et que notre discipline garde son image de discipline "propre". Nous devons rester vigilants en la matière :

- **Poursuivre la formation des "escortes" et des délégués antidopage pour répondre à la nouvelle législation.**
- Poursuivre des actions de prévention chez les jeunes.
- **Structurer l'équipe médicale pour répondre à l'exigence des nouveaux textes fédéraux.**
- Renforcer la communication avec les régions, les clubs, les athlètes sur les évolutions de la lutte contre le dopage, les mises à jour de la liste des produits interdits, les risques encourus par l'utilisation des compléments alimentaires.
- Poursuivre notre participation au sein des instances nationales fédérales de lutte contre le dopage pour faire aboutir les procédures.
- Mettre en place un système de contrôles inopinés.

6. La gestion et l'organisation de la Commission

Un travail important de structuration a été réalisée depuis 10 ans. Nous allons la poursuivre, l'améliorer, la moderniser. Voici quelques pistes :

- Réunions
 - Réunion des CRNP durant les championnats nationaux pour une ébauche du calendrier sportif de l'année sportive suivante.
 - Poursuite de la réunion plénière de septembre et poursuite de la configuration "Table Ronde".
 - Rencontres même informelles lors de chaque compétition nationale.

- Promotion - Communication
 - Réalisation de supports promotionnels : affiches, stickers et autres.
 - Réalisation d'un support 2 ou 3 volets actualisé diffusé par voie Internet pour une impression en fonction des besoins de chacun mais qui sera unique sur le plan national.
 - Actuellement en discussion, l'ouverture d'une page N.A.P. sur le site Internet d'un grand quotidien national.
- Winpalme
 - Renouvellement de la convention d'utilisation de winpalme.
 - Poursuite du développement et des fonctionnalités pour mieux vous servir.
 - Déclinaison des formations en régions essentiellement sur la version gratuite avec module de longue distance.
- Site Internet
 - Poursuite du développement et des fonctionnalités de la nouvelle version pour mieux vous servir.
- E-Nap
 - Poursuite de la collaboration avec Arnaud SEEMANN.
 - Poursuite du développement et réponse aux attentes en matière d'export, de statistiques et autres formulaires.
 - Réponse aux demandes des régions en matière d'exploitation de données.
 - Utilisation de cette voie pour la mise en ligne des documents internes au fonctionnement des clubs N.A.P. et des régions.

Frédéric CASTEL qui sera proposé pour le poste de R.T.N. a décliné ce plan général en un projet technique venant compléter ce document.

Michel GAUNARD
Mars 2009

PROJET TECHNIQUE – F. Castel – 01/02/09

Ce projet a été élaboré en concertation avec plusieurs entraîneurs et cadres techniques de la CNNP

1. Formation de Cadres :

- a. Finaliser la formation EF1 avec un support technique.
- b. Mettre en place un module « Réparation de matériel ».
- c. Mettre en place une véritable formation EF2 avec la prise en charge d'une formation extérieure : Colloque de l'INSEP, formations spécifiques : musculation, évaluation... permis bateau pour encadrement équipe.
- d. Les entraîneurs du Pool entraîneurs étant prioritaires sur le stage entraîneurs OFAJ.
- e. Ouvrir la participation sur candidature (*sans prise en charge CNNP*) à d'autres entraîneurs pour le séminaire OFAJ
- f. Rétablir une journée de bilan Championnats internationaux : matin bilan des compétitions internationales & après midi une intervention technique (recrutement : entraîneurs de tous clubs + encadrement).
- g. Organiser une formation annuelle FFESSM-UNSS à l'intention des Professeurs d'EPS sur la nage avec palmes. La prise en charge des hébergements et de l'organisation du ressort de la FFESSM, les invitations sous le couvert de l'UNSS national.
- h. Se rapprocher des organismes formateurs « BE-BP » pour intégrer la NAP dans un souci de possibilités de professionnalisation (déjà proposé antérieurement).
- i. Compléter l'ensemble des supports de formation existants afin de disposer d'un contenu exhaustif et développer dans un second temps une solution E-Learning

2. Equipe Technique CNNAP :

Mettre en place des « cadres nationaux » (ayant l'intitulé « Responsable National » et titulaire de l'EF2 ou en cours de formation) responsables de secteur sous la coordination du R.T.N.

- a. Formation
- b. Sport Scolaire et Universitaire
- c. Détection
- d. Collège des entraîneurs (Colloque et OFAJ entraîneurs)
- e. Responsable Espoirs Fédéraux

et des chargés de mission :

- f.. Veille internationale et évaluation course.
- g. Rando (la sortir du milieu spécifique pour accessibilité à tous cadres)
- h. Fit'palme
- i. Le Responsable National des Juges.

3. Encadrement des Equipes Nationales :

- a. Que seul des cadres titulaires de l'EF2 **ou entré en formation** puissent encadrer les équipes nationales.
- b. Les entraîneurs nationaux référents par catégories ou disciplines soient nommés pour l'olympiade : 1 en piscine Junior / piscine senior / Longue Distance.

c. Les entraîneurs qui compléteront l'encadrement lors d'un déplacement ou d'un stage seront issue du pool d'entraîneurs, titulaire de l'EF2 ou en cours de formation EF2. Ce collectif d'entraîneurs dont le fonctionnement sera annualisé, sera constitué des cadres des clubs ayant des sportifs en liste SHN et/ou sélectionnés en équipe de France. Dans un second temps et après évaluation, suite à la refonte du classement national des clubs, les entraîneurs appartenant aux 12 premiers clubs du Classement national des clubs pourront y être intégrés.

d. Une attention particulière sera portée sur les SHN en fin de carrière souhaitant se former à l'encadrement d'une part et pour faire partager leur expérience du haut niveau avec les autres entraîneurs du pool.

e. Dissociation de l'encadrement du Pôle de celui, systématique de l'équipe de France Senior.

f. Réunion annuelle du pool d'entraîneurs début septembre

4. Sélection des Equipes de France :

Dans ce chapitre sont explorées des pistes de réflexion qu'il reste à discuter collectivement avant d'arrêter une décision.

a. Mettre en place un process de sélection qui ne change pas sur une olympiade. Le process actuel, en piscine, a montré qu'il est efficace pour notre progression, nous devons le conserver.

b. En longue distance, baser une sélection sur un suivi longitudinal apportant une aide tout au long de l'année plutôt que sur une sélection rigide. La sélection peut être difficile si l'accompagnement vers cette sélection est effectué. Les principes envisageables :

Sélection sur 3 niveaux : LD1 un temps sur 2000 m fin novembre en Région

LD 2 un temps sur 1500 m en compétition d'ici fin avril avec e.nap

LD 3 la place sur un 3000 m en milieu naturel (soit lors des Chpt de France – soit sur une sélective si la date du Chpt de France n'est pas compatible avec le Chpt majeur) un coeff X pourra être donné pour la LD3

Les classements intermédiaires seront envoyés régulièrement.

La sélection s'effectue sur l'addition de points CMAS – elle concerne les 4 premiers pour le 3000 & les 2 premiers pour le 6 kms.

Pour le 20 kms mise en place d'un 15 kms lors du Chpt de France à la place du 20 kms pour optimiser la récupération en vue du chpt international.

5. Grilles de Qualification :

Dans ce chapitre sont explorées des pistes de réflexion qu'il reste à discuter collectivement avant d'arrêter une décision.

a. Mettre en place une logique transversale de nos différentes grilles de qualification.

b. Les grilles doivent être mises en place pour une olympiade (choix du % donc de la valorisation technique IS-1/2Fond - SF).

	Seniors H	Seniors F	Seniors H	Seniors F	Espoirs	Espoirs	CHPT France	CHPT France	CHPT France	CHPT France
	N1	N1	N2	N2	FEDERAUX H	FEDERAUX F	Senior H	Senior F	Junior H	Junior F
SPRINT	1	1	1	1	1,14	1,13	1,24	1,23	1,31	1,3
1/2 FOND	1	1	1	1	1,1	1,1	1,20	1,19	1,27	1,26
IS	1	1	1	1	1,24	1,2	1,34	1,3	1,43	1,37
50 SF	0 : 16,54	0 : 19,07	0 : 17,01	0 : 19,80	0 : 19,39	0 : 22,37	0 : 21,09	0 : 24,35	0 : 22,28	0 : 25,74
100 SF	0 : 37,53	0 : 42,08	0 : 38,10	0 : 42,83	0 : 43,43	0 : 48,40	0 : 47,24	0 : 52,68	0 : 49,91	0 : 55,68
200 SF	1 : 25,97	1 : 35,10	1 : 28,32	1 : 37,14	1 : 40,68	1 : 49,77	1 : 49,52	1 : 59,48	1 : 55,70	2 : 6,28
400 SF	3 : 9,77	3 : 27,58	3 : 14,20	3 : 31,74	3 : 33,62	3 : 52,91	3 : 53,04	4 : 11,97	4 : 6,63	4 : 26,79
800 SF	6 : 39,38	7 : 13,65	6 : 42,39	7 : 26,40	7 : 22,63	8 : 11,04	8 : 2,87	8 : 51,22	8 : 31,04	9 : 22,46
1500 SF	13 : 3,94	14 : 15,18	13 : 28,89	14 : 25,57	14 : 49,78	15 : 52,13	16 : 10,67	17 : 10,03	17 : 7,29	18 : 10,62
100 IS	0 : 33,93	0 : 38,84	0 : 36,39	0 : 41,08	0 : 45,12	0 : 49,30	0 : 48,76	0 : 53,40	0 : 52,04	0 : 56,28
400 IS	2 : 54,09	3 : 13,29	3 : 2,74	3 : 22,78	3 : 46,60	4 : 3,34	4 : 4,87	4 : 23,61	4 : 21,32	4 : 37,81
800 IS	6 : 9,63	6 : 59,60	6 : 30,39	7 : 35,86	8 : 4,08	9 : 7,03	8 : 43,12	9 : 52,62	9 : 18,26	10 : 24,53
50 AP	0 : 15,05	0 : 17,09	0 : 15,42	0 : 18,05	0 : 17,58	0 : 20,40	0 : 19,12	0 : 22,20	0 : 20,20	0 : 23,47

Exemple de grilles travaillée actuellement qui permet d'avoir tous nos qualifications du niveau N2 jusqu'à la détection.

6. Stage nationaux :

Etablir une ossature annuelle de stages nationaux qui reste immuable pendant l'olympiade :

a. Stage de Février Ski de fond et piscine – recrutement Liste Ht Niveau + Espoirs Fédéraux

b. Stage de Pâques Piscine et LD – Liste Ht Niveau + N1 et N2 de l'année + LD1 – LD2

Lors du Stage de Pâques inviter les entraîneurs des nageurs sélectionnés sur une journée.

7. Espoirs Fédéraux :

Mettre en place une catégorie fédérale Espoirs Nationaux (catégories minimales - cadets et seniors). L'objectif étant de préparer ces nageurs à devenir l'élite : minimales temps de sélection France juniors – cadets temps médiane entre espoirs fédéraux minimales et N2 juniors –

a. Faire 1 regroupements de week end d'entraînement par an : Un fin novembre (passage test 2000 m) pour déterminer les objectifs potentiels et les aides.

b. Les sélectionner pour participer à la manche de la Coupe du Monde en France.

8. Aides aux Athlètes : Nos athlètes sont trop souvent victimes de la course à l'armement. Il est envisagé pour endiguer nos retards :

a. Acheter systématiquement et rapidement le nouveau matériel performant lorsqu'il sort pour les nageurs N1 – N2 sélectionnés

b. Inviter annuellement (avec prise en charge et tarif préférentiel pour l'Equipe de France) un constructeur étranger lors de notre Chpt national pour que nos nageurs puissent essayer et acheter du matériel performant.

9. Centre d'entraînement :

Mettre en place un Centre d'Entraînement national non permanent (un piscine – un longue distance) inter-régional, géographiquement loin du pôle pour permettre le suivi et l'entraînement des Espoirs Fédéraux et des Ht Niveau hors Pôle.

10. Collège des Entraîneurs : Donner les moyens financiers au Collège des entraîneurs pour :

- a. Organiser tous les 2 ans un Colloque National d'envergure.
- b. Suivre et aider au financement des thèmes de recherches universitaires propres à notre problématique et à nos besoins.
- c. mutualiser les compétences pour aider la professionnalisation de nos cadres.
- d. Mettre en ligne un « Palme Infos »
- e. Répondre à des thèmes de recherches et de travail régulièrement.

11. Projets technique : Définir conjointement des objectifs écrits

- a. Objectifs en termes de résultats : nationaux et internationaux – nombre de finalistes B – nombre de finalistes A – nombre de médailles.
- b. Objectifs en termes de potentiel de nageurs : N1 – N2 – Espoirs Fédéraux
- c. Objectifs en termes de structures de haut niveau : Pôle – Centres nationaux – Centres régionaux
- d. Objectifs en termes de championnats : Chpt de France – Coupe de France
- e. Mettre en place une Finale Nationale pour les benjamins – minimes*
- f. Etablir et mettre en place progressivement le Pass'compétition ENF spécifique nage avec palmes.
- g. Equilibrage de la table de cotation entre SF – ½ Fond – IS & Hommes – Femmes.
- h. Refonte du classement national des clubs.

12. Suivi longitudinal :

Mettre en place un suivi longitudinal de l'entraînement pour tous les nageurs en liste Ht Niveau.

13. Labellisation des Clubs :

Mettre en place une politique de labellisation des clubs telle que définit lors de la réunion plénière de septembre 2008.

14. Favoriser le développement et l'accompagnement des clubs :

- a. concevoir un canevas d'organisation (pédagogique et technique) à personnaliser pour chaque club ou section afin de les aider dans leur structuration.
- b. concevoir un document pratique à chaque début de saison sur l'organisation de celle-ci et l'envoyer à tous les clubs ayant participé au Classement National des Clubs de l'année précédente. (Calendrier, formations, changement dans le règlement, contacts, référents régionaux et nationaux, activités, aide et conseils à l'achat de matériels spécifiques, résultats des équipes nationales, records.)
- c. organiser une journée nationale (ou des journées locales) de la nage avec palmes (initiation, découverte, démonstration etc.).
- d. créer des supports de communication (affiches, autocollant) et notamment un clip « publicité » de quelques minutes, sur la commission nage avec palmes, exploitable lors d'opérations de promotion.
- e. récolter et établir une banque de données informatique (pourquoi pas sur e-nap ?) regroupant les connaissances et ressources utiles aux entraîneurs (références, publications, études scientifiques, articles etc.)
- f. récolter et établir une banque de données informatique sur nos athlètes pour pouvoir en assurer rapidement la promotion au sein des médias.

15. Développement de la politique E.N.F.

- a. mettre en place des formations nationales évaluateur ENF 2
- b. développement avec de matériel spécifique Ecole (doc. – vidéo – promotion)

Décisions politiques : Deux problèmes techniques doivent être résolus par un choix politique des CRNAP

- a. La Coupe de France : Quel objectif ? Masse – élite – mixte ?
- b. Le classement National des Clubs : Que voulons nous valoriser ?